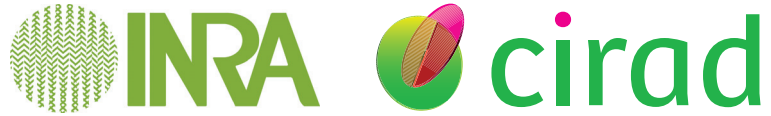




# Comité consultatif commun d'éthique pour la recherche agronomique



## Résumé de l'avis\*

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MODÈLES DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Les questions de sécurité et de consommation alimentaires prendront une importance croissante dans les prochaines décennies, durant lesquelles la population mondiale continuera d'augmenter <sup>1</sup>, alors qu'aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes souffrent encore de la faim. À l'opposé, l'autosuffisance alimentaire constitue une réalité pour une fraction de l'humanité, acquise par la mise en place de politiques agricoles ambitieuses, s'appuyant notamment sur les progrès scientifiques et techniques induits par la recherche agronomique, souvent au prix d'une pression forte sur les écosystèmes. La persistance de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, y compris dans les pays "riches", met cependant en évidence les faiblesses des modèles à l'œuvre : des politiques de développement orientées vers la productivité et oubliées des retombées négatives, des échanges internationaux qui accentuent la dépendance des pays du Sud envers le marché mondial, un partage inégal des acquis scientifiques et techniques combiné à un déficit dans la valorisation des savoir-faire locaux, enfin des politiques de santé et de prévention, en décalage par rapport à la dynamique des pratiques alimentaires.

L'alimentation n'est pas un bien banal : elle permet de répondre aux besoins vitaux, mais aussi de créer et d'entretenir les liens sociaux de partage et de convivialité : les modèles alimentaires <sup>2</sup> font partie intégrante des modèles culturels. Traiter la question de la sécurité alimentaire <sup>3</sup> ne peut être dissocié d'une analyse des comportements et des valeurs des sociétés ou des groupes sociaux confrontés à ces difficultés. Les constats actuels ouvrent une perspective inquiétante sur l'avenir, car, si les tendances lourdes observées se poursuivent, des tensions très fortes sur les ressources alimentaires, en eau et en sol renforceront les inégalités d'accès et aggraveront les pénuries avec une multiplication des migrations écologiques, des effets négatifs sur les écosystèmes et sur les gaz à effet de serre, des menaces sur la paix. Les attentes nationales et internationales envers la recherche, notamment agronomique, demeurent fortes en matière de production de connaissances, de solutions innovantes et d'appui aux décisions politiques, afin de juguler la pauvreté.

Les Présidents de l'Inra et du Cirad ont proposé au comité d'éthique de formuler un avis sur cette question de la sécurité alimentaire, aux dimensions multiples, afin de susciter une réflexion éthique au sein des instituts et de proposer des recommandations pour guider leurs décisions ou leurs actions. Au cœur de cette question de la sécurité alimentaire et des modèles de consommation, le comité a mis en lumière des domaines de vigilance se rapportant aux moyens mobilisés par la recherche, y compris la question des partenariats et des droits de propriété intellectuelle, aux objectifs et aux finalités des recherches et des expertises entreprises dans des champs disciplinaires variés, à l'utilisation des résultats des recherches enfin, comme à leurs impacts à moyen et long terme.

Les **NEUF RECOMMANDATIONS** formulées par le comité s'appuient sur le cadre <sup>4</sup> de principes qu'il s'est donné et invitent la communauté des chercheurs à placer les questions de sécurité alimentaire et de modèles de consommation aux différentes échelles, notamment nationales et internationales, dans leurs contextes sociaux, institutionnels et environnementaux. Une recherche agronomique qui vise à assurer une sécurité alimentaire universelle et perpétuelle et qui s'interroge sur sa légitimité à intervenir sur les modèles de consommation, voilà le fondement des réflexions et des recommandations de cet avis.

\* Avis adopté lors de la séance du 20 novembre 2009.

<sup>1</sup> Selon la FAO, la population mondiale atteindra 9 milliards de personnes en 2050.

<sup>2</sup> "Les modèles alimentaires sont un corps de connaissances technologiques, accumulées de génération en génération, permettant de sélectionner des ressources dans un espace naturel, de les préparer pour en faire des aliments, puis des plats, et de les consommer. Mais ils sont en même temps des systèmes de codes symboliques qui mettent en scène les valeurs d'un groupe humain participant à la construction des identités culturelles et aux processus de personnalisation". (Poulain J.P. in *Manger aujourd'hui. Attitudes, normes et pratiques*, Paris ; éd. Privat, 2002).

<sup>3</sup> "La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active". (Sommet mondial de l'alimentation, 1996).

<sup>4</sup> Voir le préambule aux deux avis : principes et valeurs du comité d'éthique pour la recherche agronomique.

### EN MATIÈRE DE FONCTIONNEMENT "INTERNE"

- 1• Le comité recommande que se mette en place au sein des deux instituts une formation à la sensibilisation à la réflexion éthique, tout en encourageant la constitution d'un groupe de chercheurs en charge d'une veille sur les démarches éthiques développées dans les domaines de recherche.
- 2• En matière de partenariat, le comité prend acte que l'Inra et le Cirad conduisent leurs recherches avec des acteurs publics et privés ; il recommande qu'une charte de bonnes pratiques soit rédigée et qu'un collectif de référence soit constitué pour la résolution des conflits d'intérêts pouvant porter atteinte à l'indépendance de la recherche. Le comité recommande que les capacités technologiques à la base du développement de la recherche soient aussi mobilisées au bénéfice des pays en développement.

### EN MATIÈRE DE CONDUITE DES TRAVAUX DE RECHERCHE

- 3• Le comité propose d'étendre aux deux instituts les recommandations formulées précédemment par le comité d'éthique du Cirad (8 mars 2004) et portant sur le renforcement et la promotion de l'implication des acteurs des sociétés rurales et urbaines dans les différents stades de déroulement des processus de recherche relatifs à l'alimentation.
- 4• Le comité recommande de maintenir une vigilance sur la diversité des modèles alimentaires, sur l'étude des besoins nutritionnels des groupes les plus défavorisés, de promouvoir des modèles de consommation plus durables et d'utiliser leurs expertises sur la dynamique des marchés agricoles et alimentaires et sur les déterminants des prix dans leurs conclusions de recherche ou en appui des politiques publiques.
- 5• Le comité recommande que les projets de recherche liés au développement soient accompagnés d'une réflexion sur leurs incidences économiques, leurs conséquences sur les écosystèmes ou les moyens de réduire des gaspillages, et qu'une réflexion sur les politiques publiques en matière alimentaire et de santé soit inscrite dans les programmes de recherche.
- 6• Le comité recommande que le Cirad et l'Inra développent des méthodologies d'évaluation d'impact propres aux questions de sécurité alimentaire et aux modèles de consommation, en y intégrant les dimensions de formation des prix.
- 7• Le comité recommande le partage équitable des connaissances scientifiques et de la propriété intellectuelle dans la coopération Nord-Sud.

### EN MATIÈRE D'INTERVENTION DANS LA CITÉ

- 8• Le comité recommande qu'annuellement les deux instituts rédigent en commun un état des lieux, distinct de leurs rapports d'activités, à communiquer à leurs Ministres de tutelle, et portant notamment sur les grandes évolutions à l'échelle mondiale dans les domaines de la sécurité alimentaire, ainsi que sur l'inventaire des "signaux faibles" éclairant l'avenir dans ce domaine.
- 9• Le comité encourage les chercheurs à participer aux débats de la société civile, à l'éducation, à l'information des consommateurs et à s'exprimer dans l'espace public afin de mieux faire connaître les valeurs de la recherche agronomique et le sens de leur responsabilité individuelle et sociale.